COMMUNE DE



Résolution N° 3/2023 Séance du 10 mai 2023

## Résolution relative à la formation du bureau du Conseil municipal 2023-2024

Le Conseil municipal de la commune de Puplinge a élu, pour la période administrative s'étendant du 1<sup>er</sup> juin 2023 au 31 mai 2024, les personnes suivantes pour former son bureau :

Par, acclamation

Présidente:

Madame L.-Raquel PRY

Par acclamation,

Vice-Président :

Monsieur Thomas HUNZIKER

Par acclamation.

Secrétaire(s):\*

Madame Patricia BENNICI et Monsieur Patrick ARTER

Par 7 voix,

Vice-Secrétaire :

Monsieur Etienne SCHMELZER

\* Ces deux personnes n'ont qu'une voix consultative, car elles font partie de l'administration communale.

Didier Nicole Président

L.-Raquel. PRY Vice-Presidente